



IPSE



# Regard sur ...

## La conférence sur l'avenir de l'Europe



Christine VERGER

Vice-présidente de l'Institut Jacques Delors

*Exercice de démocratie participative inédit par son ampleur, la Conférence sur l'avenir de l'Europe s'est achevée le 9 mai dernier avec la remise de ses conclusions aux présidents des trois institutions de l'UE (Conseil, Commission, Parlement). Forte d'une assemblée plénière de 800 personnes (élus européens, citoyens tirés au sort et acteurs de la société civile organisée) la Conférence s'est réunie pendant un an afin d'élaborer des propositions concrètes en vue de faire évoluer le projet européen. Ainsi, ce sont plus de 49 propositions citoyennes réparties en 300 mesures qui auront été élaborées dans des domaines aussi variés que la transition écologique, l'accès aux soins de santé ou le fonctionnement des institutions. Que restera-t-il de cette conférence ? Dans quelle mesure ses conclusions seront reprises par les institutions européennes ?*

Pour l'IPSE, Christine Verger, vice-présidente de l'Institut Jacques Delors et ancienne haut-fonctionnaire européenne a accepté de revenir sur les réussites et les limites de la Conférence.

**1** *La Conférence sur l'avenir de l'Europe vient de rendre ses travaux. Ayant mobilisé plusieurs milliers de citoyens dans des ateliers qui se sont déroulés dans les Etats membres durant un an, son Assemblée plénière aura planché sur de nombreux sujets pour faire évoluer le projet européen. Quel regard portez-vous sur ses conclusions ? Cet exercice, le premier du genre à l'échelle européenne, vous paraît-il prometteur ?*

► **Christine VERGER** : Oui, c'est un exercice prometteur, même s'il ne marque, en termes de méthode, que le début d'une prise de conscience. Son originalité tient au fait qu'il ne s'agit pas d'un simple exercice de consultation citoyenne, mais d'une tentative de combinaison entre démocratie participative et démocratie représentative, le Parlement européen et les parlements nationaux étant pleinement associés à l'exercice.

Le PE notamment, dont on aurait pu imaginer qu'il ne souscrive pas à une initiative de partage de son influence, a vivement appuyé le processus, la Commission fournissant pour sa part d'importants moyens logistiques.

Pourtant, le contexte de la crise sanitaire et les difficultés d'organisation de la mise sur pied d'un exercice si nouveau avaient rendu ses débuts difficiles. Le contexte de la guerre en Ukraine a aussi influé sur les débats.

Mais selon les participants et les observateurs, les discussions qui ont eu lieu au sein des 4 panels citoyens composés au total de 800 personnes ont été riches, créatives et finalement assez consensuelles. Leur tonalité pourrait être résumée ainsi: « on aime l'Europe, on veut plus d'Europe, mais on est critique sur certains aspects de son fonctionnement ou sur un mauvais équilibre de ses compétences, donc on veut la réformer ».

L'essentiel dorénavant est de savoir quel suivi sera donné aux conclusions, notamment par le Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement. Une première indication sera donnée lors de la réunion des 23 et 24 Juin.

**2** *Certaines mesures qui ont émergé de la conférence nécessitent une réforme des traités de fonctionnement de l'Union européenne. Or, une dizaine d'états membres ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils s'opposeraient à toute modification notable des textes européens à la différence du Parlement qui a récemment voté pour que les propositions de la Conférence soient discutées. Comment parvenir à un compromis entre ces postures difficilement conciliables ? Quels sont les points de crispation qui empêchent aujourd'hui d'aller vers une refonte des traités ?*

► **Christine VERGER** : Il est trop tôt pour répondre à cette question.

Une réforme des Traités est un processus long et complexe. Elle requiert l'unanimité des États membres et une ratification par tous les Parlements nationaux, et même dans certains cas par référendum. D'où la crainte de plusieurs pays de s'engager sur cette voie, ayant en mémoire certains échecs du passé (notamment le projet de Constitution rejeté en France et aux Pays Bas en 2005).

juin 2022



IPSE



# Regard sur ...

## La conférence sur l'avenir de l'Europe



**Christine VERGER**

Vice-présidente de l'Institut Jacques Delors

- Nombre de ces pays considèrent, pour des raisons pragmatiques, que nombre de réformes, certes nécessaires, peuvent être menées à traités constants, dans le domaine de la santé par exemple. D'ailleurs, selon une première évaluation, 10% seulement des propositions citoyennes de la Conférence supposeraient une révision des traités.

Enfin, plusieurs États membres ne souhaitent pas s'engager dans des réformes institutionnelles dont ils considèrent qu'elles pourraient leur être défavorables (comme le passage de l'unanimité à la majorité dans certains cas).

Là encore, c'est au Conseil de décider, à la majorité simple (art.48 du Traité), s'il convoque une convention visant à élaborer des projets de révision des traités. Le PE soutenant les résultats du prochain Conseil européen donneront une première indication.

**3** *Une plateforme numérique a été mise en place pour enrichir les travaux de la Conférence à laquelle pouvaient contribuer tous les citoyens de l'UE. Celle-ci n'aura pourtant recueilli que 4 millions de contributions en un an. Comment expliquez-vous le fait que la Conférence aura fait l'objet d'un traitement médiatique presque inexistant ? D'une façon plus générale, comment expliquez-vous que les questions européennes soient quasi-absentes du débat public en France ?*

► **Christine VERGER** : La plateforme numérique a en effet beaucoup moins bien fonctionné. Il n'en a été fait mention que dans les cercles spécialisés, et pratiquement pas dans les media. Sans doute était elle aussi peu « user friendly ».

De façon générale, les media s'intéressent plus « au sang et aux larmes ». Or un processus de débats sans invectives, et dont le suivi est inconnu, ne rentre pas dans cette catégorie. Les questions européennes paraissent pour beaucoup abstraites et lointaines, surtout dans un contexte de crises économiques et géopolitiques. Mais les élections européennes de 2024 approchent à grands pas, et les milieux politiques et les médias seraient bien avisés de suivre de près le suivi qui sera apporté aux travaux de la Conférence.